

[Text]

is for this reason that we urge the Committee to ensure that our rights are represented in a constitution.

• 2140

Thank you very much.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Thank you very much, Miss Cournoyer. Questions may be addressed to either Miss Cournoyer or Mrs. Semmler and they will be answered by one or the other as they see fit.

The first questioner for the Committee will be Mr. Ian Watson, member of Parliament for Laprairie, Quebec.

Mr. Watson: Miss Cournoyer, it would be helpful to members of the Committee if you could perhaps give us a few examples of the denials you mention. You say in the first paragraph of your brief:

... a denial of equities and rights which traditionally are ours by right of history and occupancy.

I am sure you could give us a number of examples but I think it would be useful for members if you could run over some of the things you had in mind.

Miss Cournoyer: One of the things I had in mind, I suppose, is our education about what happened in the south. We have no desire to find that the Indian and Eskimo people in the North will come to a point in their lives where they have to dig themselves up from the bottom of society's level to find their place by fighting for their treaty rights. I do not think anyone on the Committee for Original Peoples Entitlement is at a stage in their life where people are willing to accept bribes to keep quiet. After all, you have to understand that the people in the North have been here for many years, and in fact they sometimes live on portions of land where they do not want to be disturbed. They do not want any oil operation because it bothers them, it bothers their way of life. Up to this point those types of requests to the federal government have not been answered, and when they have been answered it is at a point where the betterment of Canada has to be seen to rather than that of a few paltry people sitting in the Arctic Islands. However, these things have been happening for 100 years in the past and we do not believe that we should start at "A" any longer. We have the experience of the past and, according to what we believe, the people are the owners of the land. Therefore, before there is any interference

[Interpretation]

remédie à la situation. Si l'on nous prend notre terre, nous voulons que la répartition soit juste et équitable

pour tous. Si l'on ne reconnaît pas nos désirs dans ces divers domaines, on en arrivera à créer un fort sentiment de frustration dans notre peuple; ceci se traduira par un manque de confiance accru dans le système politique canadien.

Nous n'acceptons pas que ce soit la Couronne qui ait le droit de déterminer ce que sera notre destinée. Nous proclamons que c'est à nous de déterminer notre propre destinée et que l'autodétermination ne peut exister que dans le respect de nos droits sur cette terre peuplée par nos ancêtres. Nous croyons également en la coopération et nous voulons que la Constitution définisse nos droits quelque soient par la suite les tribulations des systèmes politiques. C'est pour cette raison que nous demandons instamment au Comité de s'assurer que nos droits seront bien définis dans une Constitution.

Merci beaucoup.

Le coprésident suppléant (Sénateur Molgat): Merci, mademoiselle Cournoyer. Les questions pourront être posées soit à M^{lle} Cournoyer soit à M^{me} Semmler; l'une de ces deux dames y répondra, selon le cas.

C'est M. Ian Watson, député de Laprairie, Québec, qui va poser la première question.

M. Watson: Mademoiselle Cournoyer, il serait très certainement utile aux membres du Comité que vous donniez certains exemples du refus des droits dont vous avez parlé. Dans le premier paragraphe de votre mémoire vous avez dit:

... un refus des droits qui sont les nôtres, traditionnellement, en raison de notre histoire et de nos origines.

Je suis certain que vous pourriez nous citer de multiples exemples; il serait vraiment utile aux membres du Comité que vous évoquiez certains cas de ce genre.

Mlle Cournoyer: Un des exemples qui me vient à l'esprit est le problème de notre éducation; je veux parler de ce qui s'est passé dans le Sud. Nous ne voulons absolument pas que les Indiens et les Esquimaux du Grand Nord n'arrivent à devoir essayer de remonter l'échelle sociale afin de trouver leur juste place, en étant obligés de se battre pour pouvoir respecter les droits que leur on accordé les traités. Je ne pense pas que quiconque, dans notre Comité, en soit arrivé à un point de sa vie où ils sont prêts à accepter que l'on achète en silence. Après tout, il vous faut bien comprendre que les gens du Grand Nord vivent là depuis plusieurs années; en fait, ces gens-là vivent dans des régions où ils ne désirent pas être dérangés. Ils ne veulent pas que l'on vienne y rechercher du pétrole: cela les dérange; cela dérange leur mode de vie. Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'a pas répondu à ce genre de demande; lorsqu'il a répondu, cela a été pour indiquer que l'intérêt du Canada devait passer avant celui des quelques personnes éparpillées dans les îles de l'Arctique. Cette situation existe depuis plus de 100 ans; nous pensons qu'il ne sert à rien de vouloir recommencer les choses de A à Z. Nous bénéficions de notre expérience; les Indigènes sont les propriétaires légitimes de la terre. D'autres, en raison de nos